

Bédée, vendredi 6 mai 2022

Bonjour,

Nous mettons à votre disposition nos protocoles de prise en charge spécifique alimentaire pour les enfants scolarisés à partir de la maternelle.

Dès la signature d'un PAI alimentaire, nous vous demandons d'utiliser 1 des 7 fiches alimentaires ci jointes. Le panier repas apporté par la famille est à privilégier.

Le dossier complet est à envoyer par courrier à :

CONVIVIO Service Nutrition Qualité – 12 rue du Domaine, 35137 BÉDÉE

ou par mail à [xxxxx.xxxxx@convivio.fr](mailto:xxxxx.xxxxx@convivio.fr)

- **La fiche alimentaire** appropriée à l'enfant avec son nom, prénom, établissement, date du PAI, signatures
- **Une photo scannée de l'enfant**
- **Une copie du PAI ou du certificat médical établi par un médecin allergologue uniquement**

À réception du dossier complet, nous transmettrons la fiche alimentaire spécifique au restaurant concerné. Le chef gérant et son équipe prépareront les aliments spécifiés. La photo permettra d'identifier l'enfant concerné.

La prise en charge spécifique alimentaire de l'enfant ne sera effective qu'à réception du dossier complet.

Tout changement alimentaire en cours d'année doit être transmis selon cette même procédure.

Pour les convives déjà pris en charge pour l'année 2021/22 avec Convivio :

- Nous souhaitons être informé, si nous poursuivons pour l'année 2022/23.
- Si l'allergie du convive n'a pas changé, il n'est pas nécessaire de refaire un dossier.

Pour la rentrée de Septembre 2022, les dossiers doivent être envoyés **au plus tard** pour le 16 Août 2022.

Pour les adultes concernés par une allergie consommant sur le restaurant (occasionnellement ou de façon régulière), il est nécessaire de remplir un dossier complet identique aux enfants afin que le personnel de la cuisine puisse préparer un repas spécifique adapté de la même manière.

Cordialement,

Noémie CONAN  
Diététicienne hygiéniste

Ci-joint : un modèle des 6 fiches.

**Nb : Si ce document ne vous est pas destiné, merci de le faire suivre à la personne concernée.**